



Annexe comptes annuels 2022

Ce document est une annexe aux comptes annuels de la FédéGN pour l'exercice 2022. Cette année, les habitués pourront constater une différence de formalisme. En effet, ils ont été entièrement réalisés par un expert-comptable, ce qui a pu alléger un peu le travail du trésorier. Les comptes ont ainsi été envoyés pour chaque mois au cabinet comptable.

Un suivi parallèle est toutefois mené par le trésorier afin de savoir mensuellement ou nous en sommes. Ce suivi a permis de limiter les dégâts en matière de déficit.

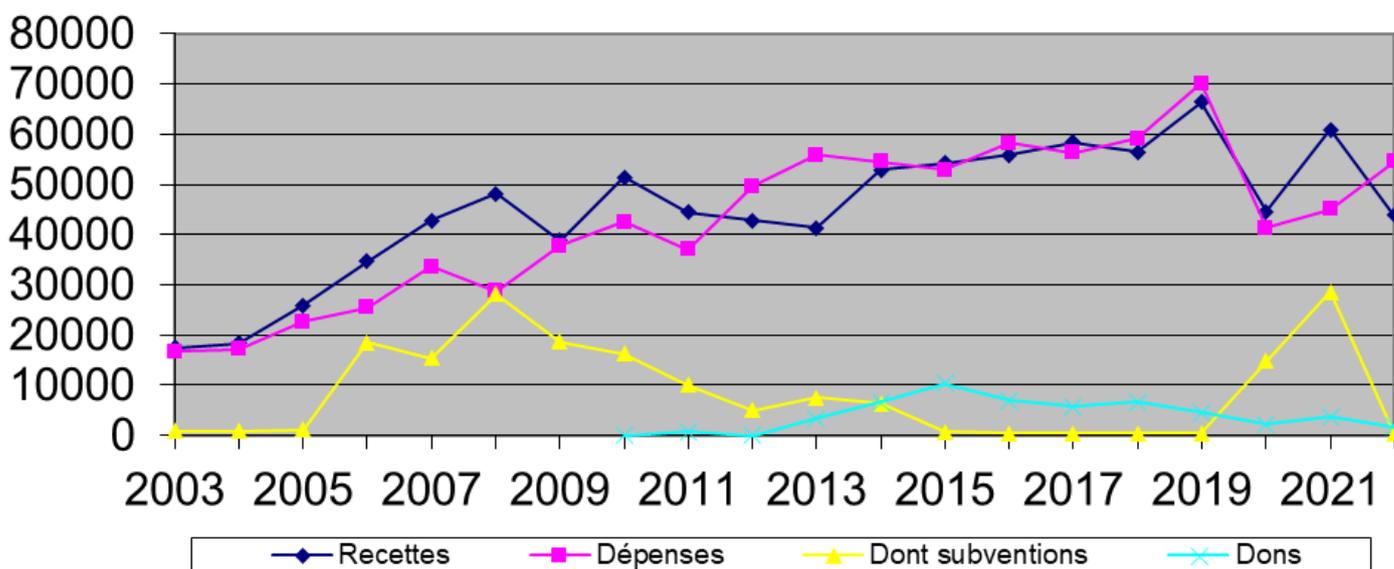
Après deux années de crise sanitaire où les aides de l'état ont permis à la FédéGN de poursuivre ses activités, l'année 2022 devait être celle de la reprise.

Ce ne fut pas totalement le cas. En effet, de nombreuses associations ont cessé définitivement leurs activités, ou n'ont pas retrouvés l'impulsion nécessaire à l'organisation d'évènements. Par ailleurs entre les nouveaux projets, et les projets reportés, certaines équipes ont eu du mal à trouver des joueurs, et bon nombre de jeux ont été reportés.

Cette baisse d'activité a eu bien entendu un impact sur nos finances. Si le nombre de membres est reparti à la hausse, nous avons atteint les 175 membres contre un peu plus de 200 en 2008.

Le budget 2022 de la FédéGN a donc diminué par rapport à 2021, année où nous avons bénéficiés d'aides de l'état. La progression budgétaire de la FédéGN depuis 2000 apparait dans le graphique ci-dessous.

Progression du budget de la Fédé GN



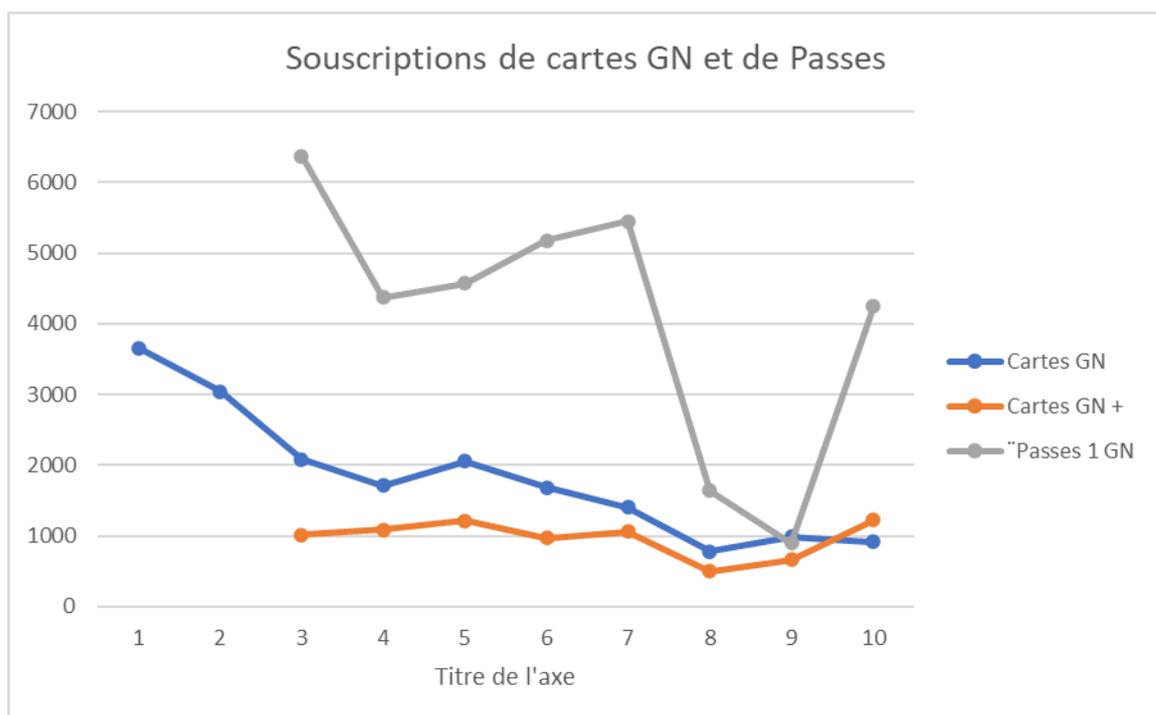
Année	Recettes	Dépenses	Solde
2016	55839,72	58260,94	-2421,22
2017	58382,12	56320,62	2061,50
2018	56428,05	59154,67	-2726,62
2019	66323,90	70107,93	-3784,03
2020	44615,49	41316,92	3298,57
2021	60963	45016	15947
2022	43885	54496	-10612

L'exercice 2022 est donc déficitaire et ce pour les raisons suivantes.

- La baisse des recettes liées à la baisse d'activité
- Les évènements déficitaires organisés dont notamment l'échec des GNiales
- Les dépenses générées par la reprise des déplacements du CA afin de rencontrer les associations dans les régions (Cf CR d'activité)
- Augmentation de nos charges liées à l'assurance (détail plus bas dans le texte)

Par ailleurs, une partie de nos fonds a été utilisée pour soutenir l'activité associative en

- Transférant 253 cartes GN et cartes GN + de l'année 2021 vers l'année 2022 (ces cartes n'apparaissent pas dans le graphique ci-dessous ayant déjà été comptabilisées en 2020. Et en n'appliquant pas l'augmentation du tarif d'adhésion de 10 euro aux associations membres l'année de la crise sanitaire.
- Ce soutien à la communauté a représenté un budget de 2131 euro contre 2440 euro en 2021
- Nous avons continué à accorder des facilités de trésorerie à nos membres dans le cadre du règlement de leurs factures. Cette année, le montant des dettes envers la FédéGN se monte à 4151,17 euro et correspond essentiellement aux factures imayées.



Après deux années de chute, la souscription de cartes GN et de cartes GN + est répartie à la hausse. Nous n'avons toutefois pas tout à fait retrouvé le niveau de 2019.

Les Charges :

1/ Les charges de personnel

Les charges les plus importantes de la FédéGN restent cette année, comme les années précédentes liées aux salaires. Sandrine DECLUME, est, depuis 2017 employée à 35h00 sans aucun subventionnement. Ajoutons à cela les charges liées à des personnes extérieures et notamment l'emploi d'une stagiaire rémunérée recruté avec pour objectif d'organiser les Gniales.

Le coût des rémunérations du personnel est donc de 25253 € contre 21750 € en 2021

L'assurance est le second poste de la FédéGN avec un montant de 7535€ contre 5714 € en 2021. Cette forte augmentation par rapport à l'année dernière est liée à plusieurs facteurs.

- Par suite de problèmes de gestion au quotidien, nous avons décidé l'année dernière de quitter la Mutuelle des Sportifs (qui réassurait notre contrat en partie à la MAIF) pour passer en gestion directe à la MAIF. Notre sinistralité a induit une augmentation de notre prime d'assurance. Il est à noter que cette sinistralité est liée notamment à deux sinistres ayant amenés des dédommagements importants (42000 euro au total) générés par des associations qui, depuis ont quitté la FédéGN.
- Par ailleurs le fonctionnement de la MDS (règlement trimestriel) et les retards de facturations de cet assureur ont amené deux factures à nous être envoyées sur l'exercice 2022 (les deux derniers trimestres 2021), pour un montant de 1350,28 euro. Cette somme est donc venue s'ajouter à la prime d'assurance payée à la MAIF en 2022 alors qu'ils auraient du être comptabilisés sur 2021

Les contrats optionnels sont désormais inclus dans notre prime annuelle. Ces contrats nous demandent un suivi attentif, certaines associations oubliant de les résilier lorsqu'elles n'en ont plus besoin. Au vu de la situation cette année, il a été décidé de ne pas appliquer aux associations les frais de gestion de 10 € par contrat qui avaient été décidés. Par ailleurs, les tarifs de ces contrats ont augmenté à la suite d'un passage via notre courtier à la MMA. Nous avons manifesté notre insatisfaction par rapport à ce changement qui nous offre des solutions moins adaptées, notamment pour nos membres d'outre-mer. Nous avons, dès la souscription du contrat à la MAIF repassé les contrat sous gestion MAIF mais sommes en procédure avec la MMA pour des primes qu'ils estiment impayées alors que les contrats avaient été résiliés en temps et en heure auprès de la MDS. Ces litiges concernent des contrats optionnels souscrits par Imperium Ludi et ARCAN.

Les frais de déplacements sont répartis à la hausse le CA s'étant réuni à deux reprises pour des conseils d'administration en présentiel. Par ailleurs, certains membres du CA ont participé à des réunions régionales. Le montant de ces déplacements a atteint 4157€ en 2022 contre 879€ en 2021

Nous avons par ailleurs tenus plusieurs stands sur différents évènements. (Cf CR d'activité)

En dehors de la subvention départementale que nous obtenons chaque année au titre de notre agrément jeunesse et éducation populaire, d'autres demandes ont été réalisées par Guillaume FAURE, Nous avons cette année obtenus une subvention de 27000 euro sur 3 ans, soit 9000 euro par an dans le cadre d'un projet de formation de bénévoles. Le premier versement vient de tomber sur le compte de la FédéGN. Bravo à Guillaume FAURE.

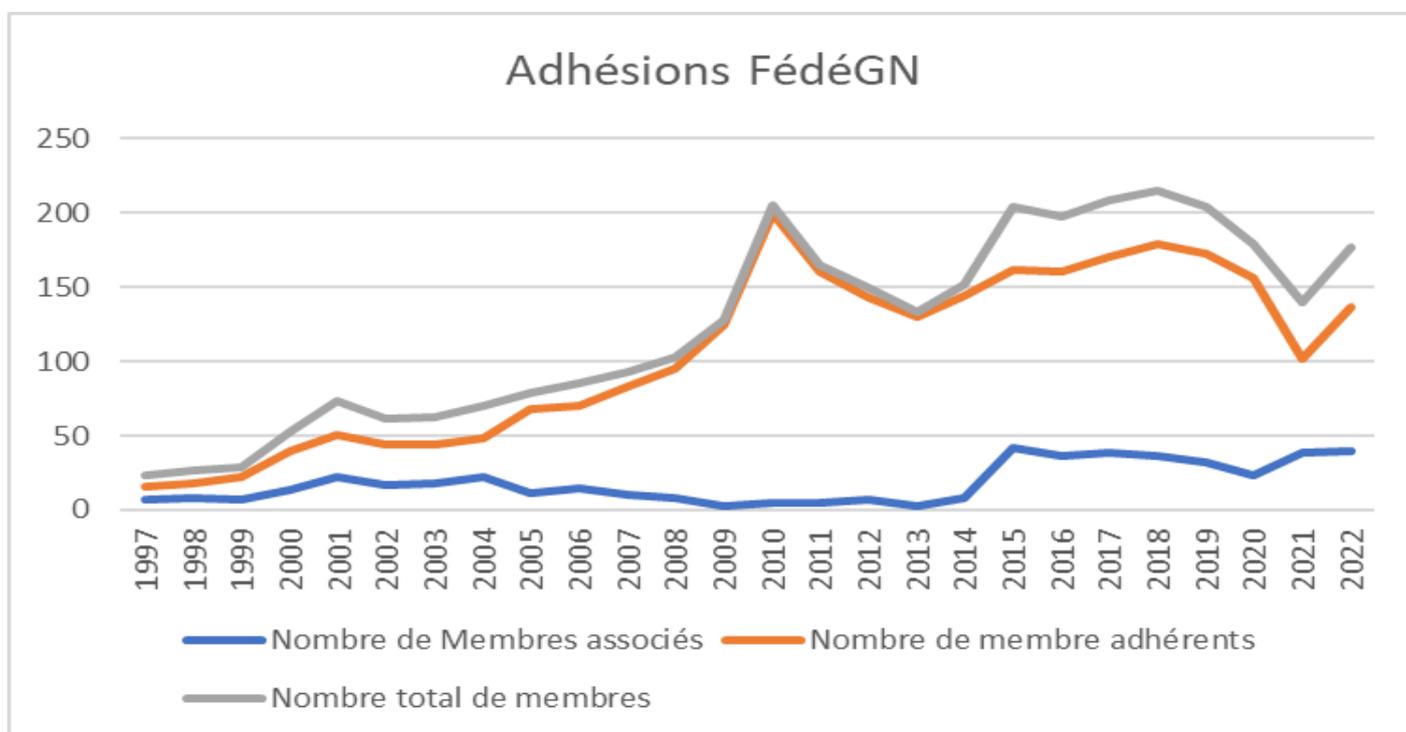
Les produits :

Après avoir marqué le pas en 2016, et fortement progressées en 2017 les adhésions ont atteint un plateau en 2018 et 2019. Le saut important entre 2020 et 2021 est unduit par l'intégration d'une

partie des recettes de cartes GN et carte sGN + dans le montant des cotisations.

2016	12648
2017	14855
2018	13720
2019	12851
2020	11550
2021	21073
2022	24773

Le nombre d'associations membres a fortement diminué entre 2019 et 2021 en raison de la crise sanitaire. Bon nombre d'associations ont mis entre parenthèse leurs activités et si les fortes adhésions en début d'année 2020 avaient limité les effets de la crise sur ce poste, l'année 2021 a été plus dure de ce point de vue. 2022 a vu les adhésions repartir à la hausse. Plusieurs associations ont souscrit une adhésion sans activité (4 € au lieu de 90€) ce qui a généré également un impact sur nos recettes liées aux adhésions. Ce choix concerne 7 associations en 2021 et 6 en 2022. Par ailleurs, les contacts pris avec les anciens membres cette année ont amenés la découverte d'une dizaine d'associations ayant décidé de mettre fin à leurs activités.



Si les souscriptions de cartes GN ont diminuées par rapport à 2019 (-812), elles sont reparties à la hausse en 2021 (+ 374 par rapport à 2020) et encore plus en 2022 (+ 915 cartes par rapport à 2021)

Les activités ont partiellement reprises ce qui a permis de fortement augmenter le nombre de passes 1 GN souscrits (4247 en 2022 contre 448 en 2021).

Par ailleurs, lors des souscriptions en masse de passes 1 GN sur des gros évènements, nous avons constatés que moins de 10% des participants étaient détenteurs de cartes GN ou cartes GN +. Si cela peut paraître compréhensible lorsque l'évènement en question s'adresse à un public de non GNistes ou de néophytes cela démontre toutefois une méconnaissance du système de la carte GN par une majeure partie de GNistes.

La situation économique difficile a limité les dons réalisés au bénéfice de la FédéGN par rapport

aux années pré crise sanitaire. Deux formes de dons sont à remarquer, les dons directs de personnes soutenant la FédéGN, ou les dons réalisés par des personnes ou associations refusant le remboursement d'une somme trop versée.

Cette année, un nouveau dossier de demande de rescrit fiscal a été déposé auprès des services des impôts afin de pouvoir s'assurer que nos donateurs pouvaient bien bénéficier des déductions d'impôts correspondantes. Une nouvelle fois, bien que l'administration fiscale reconnaisse le caractère d'intérêt général de la FédéGN, nous nous voyons refuser l'autorisation de délivrer des rescrits fiscaux. Un nouveau dossier sera déposé en 2023.

Les Dons	
2016	6992,20
2017	5772,94
2018	6689,37
2019	4551
2020	2236,54
2021	3765
2022	1800

Les dons restent une source de financement incontournable pour la FédéGN.

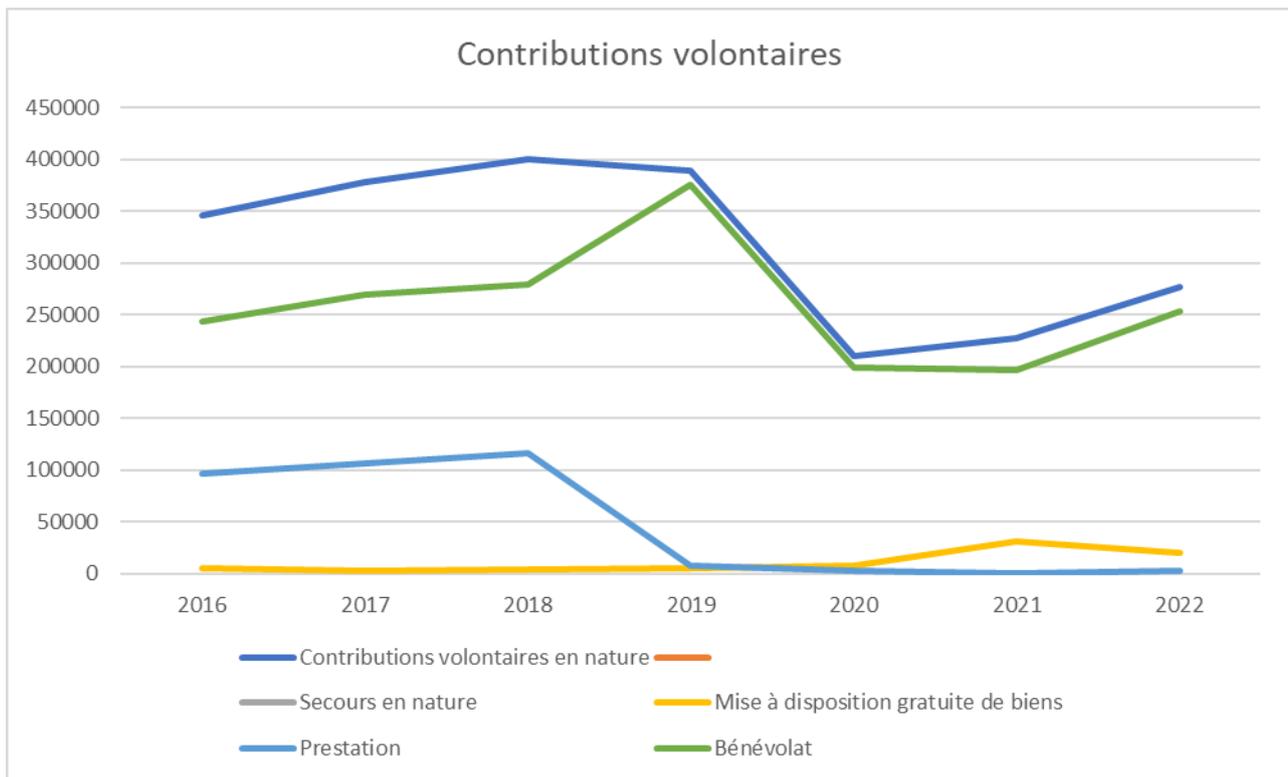
Les avances de trésorerie

Régulièrement, la FédéGN est sollicitée pour aider des associations qui rencontrent des difficultés de trésorerie. Cette année, la situation est redevenue normale pour bon nombre d'associations, et nous n'avons pas été sollicités sur ce sujet. Toutefois comme évoqué, nous avons un montant de dettes important.

Les contributions volontaires

Le montant des contributions volontaires repart à la hausse même si il reste inférieur à celui de 2019. La totalité des activités n'a en effet pas pu reprendre. Toutefois la valeur de l'engagement des bénévoles œuvrant pour la FédéGN a été évalué à 277308 euro

Cette année le temps consacré à la gestion de la FédéGN reste important, notamment avec la temps passé à compenser la perte de certains automatisme de notre site internet, et à travailler sur les statuts et la charte de déontologie.



Ces données restent minorées, certains bénévoles ne nous transmettant pas le temps qu'ils consacrent à la FédéGN